

Notre code de vie : L'école Prévost, ma maison, notre communauté

Bienvenue à l'école Prévost !

Notre école est un lieu pour **apprendre**, pour **grandir** et pour **vivre ensemble**. Nous avons tous le droit d'être respectés et de nous sentir en sécurité.

Que tu sois élève, parent ou membre du personnel, ces règles simples nous aident à faire de l'école Prévost un lieu **accueillant**, **sain** et **inclusif** pour tout le monde, peu importe notre origine.

Aussi, les élèves ont le **devoir de cultiver des comportements positifs** qui favorisent leur engagement dans leur réussite scolaire. L'école Prévost s'engage d'ailleurs à promouvoir et renforcer activement ces comportements positifs via le système de Soutien au Comportement Positif – SCP.

1. Nos valeurs pour bien vivre ensemble

Nos valeurs sont les phares de notre école. Elles nous guident dans tout ce que nous faisons en tout temps, que ce soit verbalement, physiquement ou par écrit :

Valeurs	Comportements associés aux valeurs
COLLABORATION, ENTRAIDE, ÉCOUTE	Travailler et jouer ensemble en s'aidant.
Le RESPECT	J'écoute les autres pour mieux comprendre.
	Traiter les autres comme j'aimerais être traité.
	C'est accepter les différences et parler poliment. Respecter les règles de fonctionnement de l'école et de la classe.
La BIENVEILLANCE	Porter sur les autres un regard aimant, compréhensif, sans jugement en souhaitant qu'il se sente bien et en y veillant (Catherine Gueguen). C'est donc faire preuve de civisme envers tous et en tout temps.
L'ENGAGEMENT	Mobiliser activement mes forces, mon énergie et mon attitude dans mon cheminement scolaire, personnel et social pour aider ma communauté, mon école.
La RESPONSABILISATION	Développer ma liberté d'action et mon autonomie pour être responsable. C'est aussi s'impliquer activement dans la recherche de solutions.

2. Mes engagements en tant qu'élève

Cher élève, voici les règles que tu t'engages à respecter pour que l'école soit un lieu sécuritaire et agréable. En faisant ces actions, tu deviens un citoyen responsable de l'école Prévost.

A. Le respect de moi et des autres, c'est faire preuve de civisme.

- **Je suis respectueux** envers tous les élèves et tous les adultes de l'école.
- **Je dis « Bonjour », « S'il vous plaît » et « Merci ».**
- **Je dis « Madame » ou « Monsieur »** à tous les adultes de l'école et j'utilise le « **vous** » pour leur parler.
- **Je dis NON à la violence.** J'utilise des moyens pacifiques pour régler mes conflits. Je suis respectueux en geste et en parole.
- **Je dis NON à l'intimidation et à la haine.** Je n'utilise jamais de paroles, de gestes ou de messages qui blessent les autres, qui se moquent des différences (couleur de peau, handicap, origine, religion, apparence, orientation et identité sexuelle) ou qui font de la discrimination.
- **Je respecte la vie privée des autres.** Je ne participe pas à la diffusion de rumeurs (mauvaise réputation).
- **J'écoute la personne en autorité** qui me parle et **j'agis** tout de suite quand un adulte de l'école me donne une consigne.

Définitions :

Conflit	Violence	Intimidation
Le conflit peut entraîner des gestes de violence. Les conflits sont nécessaires pour apprendre, ils font partie de la vie. Ils peuvent se régler soit par la négociation, soit par la médiation. L'intimidation n'est pas un conflit, c'est une agression. Le conflit est un désaccord ou une mésentente entre deux ou plusieurs personnes qui ne partagent pas le même point de vue ou parce que leurs intérêts s'opposent.	Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.	Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

B. Le respect de mon milieu d'apprentissage

- **Je prends soin du matériel** de ma classe, des jeux de la cour, et de tous les meubles et équipements de l'école.
- **Je suis présent à l'école tous les jours et j'arrive à l'heure.**

Électroniques	Téléphone cellulaire, écouteurs, tablette, montre intelligente ou tout appareil mobile personnel.
Dangereux	Couteau, canif, briquet, allumettes, cigarettes, vapoteuses, pointeur au laser, toute arme ou toute imitation d'une arme.
Jeux	Tout objet de la maison, à moins d'un privilège classe avec autorisation seulement.

*****Nous ne sommes pas responsables des pertes et des bris.**

C. Sécurité et comportement

- **Je me déplace dans l'école en marchant** et calmement.
- **Je porte une tenue de sport appropriée** pour les cours d'éducation physique (souliers de sport, pantalon de survêtement/short, chandail à manches courtes). **J'attache mes cheveux** et **je retire mes bijoux.**
- **Je range tous mes objets personnels** dans mon sac ou mon casier.
- **Je laisse à la maison** tous les objets qui ne servent pas à apprendre ou qui sont dangereux (voir la section **objets interdits** ci-dessous).
- **Je ne sors pas de l'école ou de la cour d'école** sans l'autorisation d'un adulte (professeur, TES, surveillant ou direction).

En respectant toutes ces règles, j'utilise mon énergie pour apprendre et prendre ma réussite en main.

3. Règlements Spécifiques

Objets interdits sur les terrains, dans les bâtiments de l'école, à l'extérieur lors d'activités scolaires et dans les autobus*

Pour assurer la sécurité et pour éviter les conflits, **je dois laisser les objets suivants à la maison** en tout temps et partout :

*Les appareils électroniques peuvent exceptionnellement être utilisés pour les besoins particuliers d'un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Citoyenneté numérique

- Je n'ai pas le droit de prendre la photo ou d'enregistrer la voix de quelqu'un sans sa permission (consentement) et celle de ses parents.
- J'utilise les réseaux sociaux en faisant preuve de courtoisie et de respect de la réputation et de la vie privée. Je ne partage rien qui pourrait nuire à la réputation de l'école, d'un élève ou d'un adulte.

Tenue vestimentaire

En lien avec la valeur de respect et responsabilisation de l'école :

- Il est recommandé de porter des vêtements appropriés, propres et convenables pour un milieu d'apprentissage (qui ne font pas référence à la violence, à la sexualité, aux drogues ou à l'alcool).
- Il est conseillé de faire en sorte que les vêtements cachent les sous-vêtements et que les chandails couvrent le nombril. Il est suggéré d'éviter les jupes, les robes et les shorts courts. Il est aussi suggéré d'éviter de porter les camisoles avec des bretelles minces.
- Il faut laisser le couvre-chef dans le casier (casquette, chapeau, tuque) durant les heures de classe.
- L'élève a l'obligation d'avoir le visage à découvert. Cette obligation ne s'applique pas lorsque le visage doit être couvert en raison d'un motif de santé, d'un handicap ou des exigences propres à l'exécution de certaines tâches.
- Il est préconisé de porter des vêtements appropriés selon la saison et la température. Tous les élèves sont invités à profiter du bon air durant la récréation et sont responsables de la façon dont ils se rendent à l'extérieur. Il est exclu qu'un élève demeure à l'intérieur ou y entre durant les récréations s'il est trempé ou s'il ne s'est pas bien habillé pour les conditions extérieures, à l'exception d'un cas particulier. Aucun appel aux parents ne sera fait. C'est la responsabilité du parent et de l'élève de s'assurer d'être vêtu de la bonne manière.
- Pour sa sécurité, l'élève doit circuler dans l'école avec des chaussures ou des sandales en tout temps.

Transport scolaire (Autobus)

- **Je respecte les consignes** du chauffeur.
- **Je parle doucement et je reste assis** à ma place tout le long du trajet.

- Je garde mes objets personnels dans mon sac.

Politique alimentaire

Pour la sécurité de tous, surtout les élèves avec des allergies graves :

- **Les arachides (cacahuètes) sont FORMELLEMENT INTERDITS** à l'école.
- Pour favoriser la saine alimentation, **la gomme et les friandises sont INTERDITES**, sauf en lors des privilèges classe avec autorisation seulement.

*Pour plus d'information, veuillez consulter la POLITIQUE ALIMENTAIRE du CSSRDN.

4. Informations importantes pour les parents

Absence et retard de mon enfant

À noter que la fréquentation scolaire est obligatoire. Il est de la responsabilité des parents de motiver l'absence de leur(s) enfant(s) et de prendre les moyens nécessaires pour que l'enfant fréquente l'école. La direction de l'école doit assurer l'assiduité des élèves et intervenir en cas d'absences répétées non justifiées.

- **Absence** : Dès que vous savez que votre enfant sera absent, vous devez **aviser l'école** en utilisant votre compte parent sur l'application **mParent ou Clicécole**.

Si vous ne le faites pas, l'école vous enverra une notification ou un courriel afin de préciser le motif d'absence.

- **Retard** : Si votre enfant arrive en retard, il doit se présenter au **secrétariat** pour informer la secrétaire de son arrivée, avant d'aller en classe. Il est important d'éviter les retards.

** Pour le moment, vous pouvez seulement motiver une absence à venir. Vous pourrez aussi motiver l'absence de votre enfant lorsque vous aurez une notification.

*** Si vous ne motivez pas l'absence de votre enfant via le portail, vous ne recevrez plus d'appel de l'école. Il est donc important de vous créer un compte, si ce n'est pas déjà.

Sécurité de l'école

- **Circulation** : Il est **interdit** à toute automobile de circuler dans la cour d'école, en tout temps. Aucun élève n'est autorisé à se tenir dans l'espace réservé aux autobus scolaires.
- **Heure d'arrivée** : S'il vous plaît, n'envoyez pas vos enfants à l'école **avant 7h35**. Il n'est pas autorisé d'être dans la cour d'école avant 7h35, puisque nous n'assurons pas la

surveillance avant cette heure. Les parents doivent assurer la surveillance de leur(s) enfant(s) avant leur entrée sur le terrain de l'école.

- **Visiteurs** : Pour la sécurité des enfants, **toute personne** qui entre dans l'école doit se présenter au **secrétariat**.

Communication

- Si vous avez une inquiétude ou un problème, contactez d'abord le **titulaire de la classe** de votre enfant (par courriel ou par l'application Clicécole)

Conséquences (sanctions et gestes réparateurs)

- Si un élève ne respecte pas les règles, il y aura des conséquences. Les conséquences seront toujours graduées et adaptées à la faute (gravité, fréquence) et auront pour but de l'aider à mieux agir (gestes réparateurs). Se référer au document "Gestion des écarts de conduite".
- Exemples : avertissement, période de réflexion, excuses écrites ou verbales, réparation du dommage, etc.

Fermeture d'école

Lorsqu'il y a une tempête de neige, vous pouvez obtenir des informations via : - le site Internet du centre de service scolaire: CSSRDN - Le site web de l'école Prévost

En signant ce document, je m'engage à respecter le Code de vie de l'école Prévost.

Signature de l'élève : _____

Signature du parent/tuteur : _____